



20 rue Jean Jaurès – 34300 Le Grau d'AGDE

Tél : 04 99 439 462

HONORAIRES TRANSACTION

Vente de locaux ou terrains à usage d'habitation ou professionnel

- *Montant de transaction :*

- * De 1 à 89 999 Euros : 8% (Forfait minimum de 3.500 €)
- * De 90 000 à 200 000 Euros : 7%
- * De 200 001 à 350 000 Euros : 6%
- * A partir de 350 001 Euros : 5%

Il est précisé que les prix ci-dessus doivent être effectivement appliqués dans une majorité des transactions. Il est possible d'y déroger seulement à la baisse, pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiquées*.

*Note de la DGCCRF suite à l'arrêté du 10/01/2017.

Tarif au 01/01/2023 TVA à 20% inclus



20 rue Jean Jaurès – 34300 Le Grau d'AGDE

Tél : 04 99 439 462

HONORAIRES LOCATION

(soumis à la loi du 6 juillet 1989)

- Montant maximal des honoraires de visite du bien, de constitution du dossier et de rédaction d'acte suivant la localisation du bien, montant TTC par M² de surface habitable (décret du 1^{er} août 2014) : 8 €
- Montant maximal des honoraires d'établissement de l'état des lieux d'entrée, montant TTC par M² de surface habitable (décret du 1^{er} août 2014) : 3 €

Les honoraires d'agence se répartissent entre propriétaires et locataires :

Tarif au 01/01/2023 TVA à 20% incluse